



## **Réunion de groupe d'experts**

### **Renforcement de la MRN grâce à des politiques innovantes et aux technologies numériques**

**Rabat, Maroc, le 12 novembre 2025**

#### **Note conceptuelle**

##### **Contexte**

La mobilisation des ressources nationales (MRN) constitue un pilier de l'indépendance budgétaire et du financement du développement d'un pays. Elle permet notamment de soutenir les dépenses publiques et les investissements qui sont essentiels à la croissance à long terme (éducation, santé, infrastructures, etc.). En renforçant la mobilisation interne des ressources - à travers une fiscalité efficace, une mobilisation de l'épargne et une gouvernance financière solide, les gouvernements réduisent leur dépendance vis-à-vis de l'aide volatile, des investissements directs étrangers (IDE) et des cycles de dette souveraine. Une base de recettes publiques robuste favorise la stabilité et la crédibilité et offre une marge de manœuvre pour une planification stratégique durable. Malgré des progrès globaux notables, les performances de l'Afrique du Nord en matière de gestion des risques de catastrophe restent mitigées. En (année), les ratios impôts/PIB dans la sous-région varient entre 25.4 % en Tunisie et 21 % au Maroc - parmi les plus élevés d'Afrique, à moins de 15 % en Egypte, Mauritanie, Libye, et Soudan. Dans certains États fragiles comme la Libye et le Soudan, les recettes fiscales non pétrolières représentent moins de 5 % du PIB, bien en dessous de la moyenne africaine de 16 % et de la référence de l'OCDE de 25 à 30 %. La prédominance de l'économie informelle, qui représente plus de 40 % de l'emploi total dans la plupart des pays, réduit l'assiette fiscale et complique la mise en conformité.

Il est essentiel, mais complexe, de renforcer les capacités en matière de mobilisation des ressources nationales (MRN). Le compromis de Séville a engagé les partenaires du développement à doubler, d'ici 2030, leur soutien à la MRN dans les pays en développement, afin de les aider à atteindre un ratio impôts/PIB d'au moins 15 %, tout en promouvant des systèmes fiscaux progressifs et en renforçant la transparence des dépenses fiscales afin de garantir une plus grande responsabilité dans l'octroi d'incitations et d'avantages. Renforcer la MRN est d'autant plus important dans un monde confronté à de multiples défis, tels que le changement climatique et la fragmentation géopolitique. Le réchauffement climatique réduit la marge de manœuvre budgétaire : il accroît les coûts liés à l'adaptation et à la résilience, tout en diminuant l'assiette fiscale. Le réchauffement climatique devrait avoir un impact considérable sur l'Afrique du Nord. La CEA (2025<sup>1</sup> a estimé qu'une augmentation de

---

<sup>1</sup> « Impact of Climate Change on GDP in Africa » (Impact du changement climatique sur le PIB en Afrique) (2025), prochainement

+1 °C des températures mondiales pourrait entraîner une baisse du PIB par habitant de 11 % en 5 ans. Ce chiffre est très probablement une estimation minimale, car les effets du réchauffement climatique ne se sont pas encore pleinement manifestés. En effet, si la limite de 1,5 °C d'augmentation de la température, fixée par l'accord de Paris, venait à être franchie d'ici 2029, le réchauffement climatique s'accélérait, amplifiant considérablement ses répercussions physiques et économiques. Dans ce contexte, l'adaptation devient une urgence absolue et exige des investissements substantiels. Le coût de l'adaptation est estimé entre 30 et 50 milliards de dollars américains par an au cours de la prochaine décennie, soit l'équivalent de 2 à 3 % du PIB du continent<sup>2</sup>.

Si la plupart des pays d'Afrique du Nord ont atteint le statut de revenu intermédiaire (malgré des niveaux de revenu par habitant encore hétérogènes), leur position est menacée par les nouveaux défis mondiaux. Pour éviter de se retrouver piégés dans une trajectoire de faible productivité et d'inégalités croissantes, ils devront investir beaucoup plus dans les infrastructures essentielles, l'éducation, le développement des compétences et l'innovation. La fragmentation géopolitique redéfinit l'accès au capital, réduisant les flux d'investissement directs étrangers (IDE) et l'aide au développement<sup>3</sup> vers les pays en développement<sup>4</sup>. Dans ce contexte, les pays d'Afrique du Nord doivent identifier les pays africains nécessitant des réformes institutionnelles et politiques, afin de renforcer la mobilisation et l'utilisation des recettes fiscales et non fiscales, tout en luttant contre les flux financiers illicites. L'innovation et la numérisation transforment ce paysage. La mobilisation des ressources nationales ne repose plus uniquement sur la fiscalité et l'épargne, mais de plus en plus sur la manière dont la transformation numérique peut moderniser les systèmes fiscaux, réduire les fuites et élargir l'assiette fiscale. La numérisation permet de remédier aux goulets d'étranglement structurels – tels que l'informalité, la faible conformité, la corruption et la fragmentation des systèmes de données - en introduisant des outils rendant l'administration fiscale plus efficace, plus transparente et plus accessible.

L'Afrique du Nord expérimente déjà ces innovations :

- Afin de réduire les pertes de recettes liées à l'économie souterraine, l'administration fiscale égyptienne a numérisé le système fiscal à travers une plateforme de facturation et de reçus électroniques basée sur les technologies Microsoft. Cette réforme a permis d'améliorer la conformité en simplifiant les procédures et en offrant des canaux de soumission flexibles<sup>5</sup>. Le pays a instauré la facturation et les reçus électroniques obligatoires pour les entreprises, avec le soutien de moteurs de risque basés sur l'IA au sein de l'administration fiscale égyptienne. Les premiers résultats indiquent une réduction de la fraude fiscale et une amélioration de la conformité, la stratégie fiscale à moyen terme visant une augmentation de 3 % du PIB des recettes fiscales d'ici 2027<sup>6</sup>
- Le Maroc a numérisé plus de 547 services administratifs, dont le dépôt électronique et le paiement des impôts via mobile. L'introduction de la facturation électronique et des

---

<sup>2</sup> OMM « Rapport sur l'état du climat en Afrique » 2024

<sup>3</sup> Décision récente de l'administration américaine de réduire l'aide au développement de l'USAID, ainsi que celle d'autres pays riches qui ont réduit leur aide au développement.

<sup>4</sup> *Évolution des relations internationales : une nouvelle guerre froide*

<sup>5</sup> <https://www.microsoft.com/en/customers/story/19152-egyptian-tax-authority-sql-server>

<sup>6</sup> Banque Mondiale (2023). *Examen des dépenses publiques en Égypte : renforcer la résilience budgétaire pour une croissance durable*. Washington, D.C.: Banque Mondiale.

plateformes numériques pour les PME a permis de réduire les coûts de mise en conformité, d'améliorer la transparence et de contribuer à l'intégration des acteurs informels.<sup>7</sup>

- L'Algérie a lancé le portail fiscal numérique Jibayatic, qui permet le dépôt à distance, les paiements en ligne ainsi que l'authentification des contribuables. Des outils complémentaires, tels que le portail Tabioucom pour les timbres fiscaux et les systèmes d'identification fiscale électronique, contribuent à réduire la corruption et à faciliter la prestation de services. Toutefois, des lacunes persistent en matière de culture numérique et de cybersécurité<sup>8</sup>.
- La Mauritanie expérimente actuellement une plateforme nationale de paiement numérique ainsi que des systèmes de déclaration électronique pour les impôts et les douanes. Ces innovations ont contribué à faire progresser le ratio impôts/PIB de 12,2 % en 2020 à 14,1 % en 2022 (FMI, 2023), bien que des chocs externes aient entraîné une baisse temporaire<sup>9</sup>.
- La Tunisie a été l'un des pays pionniers dans la mise en place de systèmes fiscaux mobiles et développe actuellement des solutions d'achat numérique et de suivi des dépenses. Ces outils visent à renforcer la transparence fiscale, à réduire les fuites et à améliorer la confiance du public<sup>10</sup>.
- Changements politiques récents en Libye ?

À l'échelle mondiale, l'OCDE et le FMI ont souligné le potentiel des solutions numériques permettant d'augmenter de 2 à 4 points de pourcentage le ratio impôts/PIB dans les pays en développement<sup>11</sup>. En Afrique, le *Forum africain de l'administration fiscale* (ATAF) met en avant les plateformes fiscales électroniques, l'analyse des mégadonnées et les technologies financières comme des leviers pour élargir l'assiette fiscale et améliorer la conformité<sup>12</sup>.

Au-delà des systèmes fiscaux, la finance numérique ouvre de nouvelles perspectives pour mobiliser l'épargne nationale. Les plateformes de paiement mobile et les solutions de technologie financière élargissent l'accès aux services financiers pour des populations auparavant exclues. En Afrique subsaharienne, par exemple, le paiement mobile a conduit à la création de plus de 400 millions de nouveaux comptes financiers<sup>13</sup>. En Afrique du Nord, la mise en place à grande échelle de solutions similaires pourrait considérablement stimuler l'épargne des ménages, formaliser les économies fondées sur les espèces et offrir aux gouvernements de nouvelles opportunités, telles que l'émission d'obligations de détail ou d'instruments financiers liés au climat.

Par ailleurs, les technologies émergentes peuvent renforcer la gouvernance de la MRN : (i) la blockchain pour des registres de transactions sécurisés et inviolables (des projets pilotes en Géorgie et en Estonie

---

<sup>7</sup> OECD (2022). *Administration fiscale 2022 : informations comparatives sur l'OCDE et d'autres économies avancées et émergentes*. Paris: Organisation de coopération et de développement économiques.

<sup>8</sup> *Perspectives économiques de l'Algérie 2022*. Abidjan: AfDB.

<sup>9</sup> FMI (2023). *Mauritanie : Rapport du personnel pour la consultation au titre de l'article IV de 2023*. Washington, D.C.: Fonds monétaire international

<sup>10</sup> *Évaluation de l'économie numérique en Tunisie : tirer parti de la technologie pour la transparence fiscale*. Washington, D.C.: Banque Mondiale.

<sup>11</sup> ATAF (2021). *Le rôle de la technologie dans les administrations fiscales africaines : renforcer la conformité et élargir la base*. Pretoria: Forum africain sur l'administration fiscale

<sup>12</sup> ATAF (2021). *Le rôle de la technologie dans les administrations fiscales africaines : renforcer la conformité et élargir l'assiette fiscale*. Pretoria : Forum africain sur l'administration fiscale

<sup>13</sup> GSMA (2022). *Rapport sur l'état de l'industrie de l'argent mobile 2022*. London: GSMA.

démontrent son potentiel pour les registres fonciers et fiscaux)<sup>14</sup>, (ii) Le big data et l'intelligence artificielle (IA) pour l'analyse prédictive et la gestion des risques de conformité (tels qu'appliqués par l'administration fiscale estonienne), (iii) Les systèmes d'identification numérique pour accroître l'enregistrement des contribuables, réduire la fraude et relier de manière transparente les citoyens aux systèmes fiscaux et de protection sociale<sup>15</sup> (comme dans le système indien de taxe sur les biens et services (GST) lié à l'Aadhaar).

L'exploitation de ces outils exige des investissements dans les infrastructures, les capacités réglementaires et la culture numérique, mais les bénéfices potentiels sont considérables : conformité améliorée, inclusion élargie, coûts administratifs réduits et systèmes fiscaux plus résilients.

## **Objectifs**

La réunion du groupe d'experts vise à fournir une plateforme aux décideurs politiques, aux praticiens, aux représentants du secteur privé et aux partenaires de développement d'Afrique du Nord afin de :

- Partager les expériences nationales sur : (i) la politique fiscale (recettes fiscales et non fiscales, réforme de l'administration fiscale, etc.), (ii) la modernisation fiscale grâce aux technologies numériques et aux réformes en matière d'inclusion financière ;
- Analyser comment l'innovation, la numérisation et la technologie peuvent renforcer la mobilisation des ressources nationales en Afrique du Nord ;
- Identifier les opportunités offertes par les technologies numériques pour développer la mobilisation des ressources nationales ;
- Discuter des pistes de politiques pour formaliser les activités informelles ;

## **Résultats attendus**

- Meilleure compréhension des politiques fiscales et non fiscales visant à renforcer la mobilisation des ressources nationales
- Meilleure compréhension du rôle des innovations numériques et technologiques dans le renforcement des capacités de mobilisation des ressources nationales en Afrique du Nord.
- Documentation des expériences et des innovations nationales pouvant être adaptées et reproduites à l'échelle régionale
- Recommandations concrètes pour améliorer l'administration fiscale grâce aux technologies numériques
- Identification des domaines prioritaires pour la coopération régionale, le renforcement des capacités et le soutien international

## **Participants**

La réunion rassemblera des représentants des ministères des Finances, de l'administration fiscale, des décideurs politiques et des experts en matière de fiscalité, de gestion budgétaire et de numérisation.

## **Contacts**

---

<sup>14</sup> Qiyun Shang, Allison Price; Un projet de titrisation foncière basé sur la blockchain en République de Géorgie : rétablir la confiance du public et tirer des enseignements pour de futurs projets pilotes. *Innovations: Technologie, Gouvernance, Globalisation* 2019; 12 (3-4): 72–78. doi: [https://doi.org/10.1162/inov\\_a\\_00276](https://doi.org/10.1162/inov_a_00276)

<sup>15</sup> <https://documents1.worldbank.org/curated/en/745871522848339938/Public-Sector-Savings-and-Revenue-from-Identification-Systems-Opportunities-and-Constraints.pdf>

CEA- Afrique du Nord

Coordination : Zoubir Benhamouche, Économiste, E-mail: [benhamouche@un.org](mailto:benhamouche@un.org)

Communication : Houda Filali-Ansary, E-mail : [filali-ansary@un.org](mailto:filali-ansary@un.org)

Secrétariat : Naima Sahraoui, E-mail : [sahraoui.uneca@un.org](mailto:sahraoui.uneca@un.org)

Tél. : + (212) (0) 537 71 56 13 / (0) 537 71 78 29